

## ACCORD PARENTAL

### MODALITES D'ACCUEIL ET DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELLES

**A.L.S.H ANIM'ADOS AVRIL 2021**

Je soussigné(e) ....., parent du jeune  
..... m'engage à respecter les mesures du protocole  
sanitaire\* mis en place sur l'A.L.S.H Anim'ados, du lundi 12 avril au vendredi 23 avril 2021.

Points importants à retenir :

- Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de plus de onze ans dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les mineurs lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas et pratiques sportives) ;
- Le masque « grand public » doit être fourni par les familles ;
- Le jeune doit se munir d'un sac à dos pour ses objets personnels ;
- Le jeune doit apporter quotidiennement une gourde personnelle ;
- Les vestiaires et douches collectifs ne sont pas autorisés ; ainsi le jeune doit venir en tenue adaptée aux activités proposées.
- Lavages des mains réguliers avant et après chaque activité.

Date : .....

Signature :